



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

N°0004/TdR/C-DKO/M/SG/CFC/2020

DIMAKO, LE 13 Août 2020

TERMES DE REFERENCE POUR LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ET L'APPORT EN ENGRAIS POUR L'ENRICHISSEMENT DES SOLS DANS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE DIMAKO

Date :	Du 07/2020 au /08/2020
Durée :	Jours
Lieu :	DIMAKO
Objectif principal :	L'objectif principal de cette activité consiste effectuer les traitements phytosanitaires (insecticides et nématicides) et mettre les engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols sur 71 ha (15 ha dans les établissements publics et 56 ha dans la forêt communale) dans les sites de reboisement de la commune de DIMAKO
Chef de l'activité	M. Yves Didier TOKAMBOU NTEME, Maire de la Commune de DIMAKO
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le Point Focal du projet reboisement 1400 ; - Le responsable d'antenne CTFC zone de transition écologique ; - L'équipe technique municipale - M. FOUMA BIDJA Gérard
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Budget de l'activité	1 350 200 FCFA (soit 964 200 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 386 000 FCFA pour la contribution de la commune de DIMAKO)
Composante	Composante 3
Activité	3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations
Sous activités	Activité 3.1.6 : Traitements phytosanitaires ; Apport en Engrais
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	La Commune de DIMAKO

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance et de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de DIMAKO et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu d'effectuer les traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières) et mettre les engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols dans les sites de reboisement de la Commune de DIMAKO. D'où l'objet des présents termes de références (TdR).

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal visé par cette activité est d'effectuer les traitements phytosanitaires (insecticides et nématicides) et mettre les engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols sur 71 ha (15 ha dans les établissements publics et 56 ha dans la Forêt Communale de DIMAKO) dans les sites de reboisement de la Commune de DIMAKO.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira :

- d'assurer le traitement phytosanitaire des plants à partir des nématicides et insecticides contre les termitières et autres insectes ravageurs des plants d'anacardes et d'agrumes ;
- d'assurer la fertilisation à travers l'apport en engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols;
- de sensibiliser les populations sur le projet, le VIH/SIDA et prendre en compte les aspects genres dans la réalisation des travaux ;
- de produire un rapport des travaux réalisés.

4. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Après la mise en terre des plants, place à une étape importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation c'est le traitement phytosanitaire et l'apport en engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols. Les traitements phytosanitaires s'effectueront sur 71 ha (15 ha dans les établissements publics et 56 ha dans la forêt communale).

Au regard des attaques des termites et autres insectes parasites contactés sur les sites de reboisement lors des différentes descentes de terrain et de la faible teneur en humus des sols il est impératif de prendre les mesures suivant :

- effectuer le traitement phytosanitaire contre les termites s'effectuera à base de Mocape pendant la période de Juillet-Septembre. Le protocole d'utilisation et le suivant 1.5 litres par ha ;
- effectuer le traitement phytosanitaire des plants à partir de l'insecticide (Puriforce ou Parastar) sera utilisé pendant la période de Novembre-Mars. Le protocole d'utilisation et le suivant 15 ml pour 42 pulvérisateurs et un pulvérisateur pour 40 plants donc 15 ml pour 1 680 plants et 1 litre pour 11 200 plants ;

- effectuer la fertilisation du sol à travers l'apport en engrais foliaire de type granulé pour enrichissement du sol pendant la période de Mars – Mai. Le protocole d'utilisation est le suivant 01 sachet par ha.

Ces opérations de traitement phytosanitaire et de fertilisation se feront avec la participation active des communautés (femmes et jeunes) dans les différents sites d'intervention. Les ouvriers seront recrutés en fonction de leur volonté manifeste à adhérer au projet en utilisant les techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions de sensibilisation des communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone. Durant cette sensibilisation les communautés identifiées et la main d'œuvre pourront signer des mémorandums d'entente et être formées pour la vulgarisation des aspects du projet dans la localité et même au-delà du territoire communale.

5. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Le traitement phytosanitaire des plants à partir des nématicides et insecticides contre les termitières et autres insectes ravageurs des plants d'anacardes et d'agrumes est effectué;
- Les sols sont enrichis avec l'apport en engrais autour des plants ;
- Les populations sont sensibilisées sur le projet, le VIH/SIDA et les aspects genres sont pris en compte dans la réalisation des travaux ;
- Un rapport des travaux réalisés est produit.

n

6. PRODUITS DE L'ACTION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- Liste de présences des manœuvres ;
- Fiche de décharges de l'activité ;
- Attestation de service fait signée par le Maire ;
- Photos ;
- Rapport d'activités

7. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité et période	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
1. ACHAT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRE ET ENGRAIS						
Achat des produits phyto sanitaire contre les termites et insectes à base de Mocape pour 71 ha (1.5litres par Ha)	Sachet Période (Juillet-Septembre)	106.5 (71* 1.5)	4 000	426 000	426 000	
Achat des engrais (urée) pour enrichissement du sol pour 71 ha (01 sac par Ha)	Litre Période (Juillet-Septembre)	71 (71*1)	7 500	532 000	266000	266000
Achat des insecticides (Puriforce ou Parastar) pour 71 ha (15 ml pour 42 pulvérisateurs et 40 plants par pulvérisateur) donc 15 ml pour 1 680 plants et 1 litre pour 11 200 plants	Période (Novembre-Mars)	01	7 000	7 000	7 000	
Achat des engrais foliaire granulé pour enrichissement du sol pour 71 ha (01 sachet par Ha)	Période (Mars - Mai)	71 (71*1))	1 200	85 200	85 200	
Carburant, transport et main d'œuvre	Forfait	F	100 000	100 000		100 000
S Total 1				1 150 000	784 200	366000
2. MATERIELS ET OUTILLAGE						
Achat d'un pulvérisateur et autres accessoires	F	01	50 000	50 000	30 000	20 000
S Total 2				50 000	30 000	20 000
3. SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES						
Perdiem de suivi du superviseur technique (PF reboisement)	forfait			100 000	100 000	
Perdiem du relais communautaire (Billeteur et PF administratif)	pers	02	25 000	50 000	50 000	
S TOTAL 3				250 000	150 000	0
TOTAL				1 350 200	964 200	386 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : *Un million trois cent cinquante mille deux cent Francs CFA (soit 964 200 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 386 000 FCFA pour la contribution de la commune de DIMAKO)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : **Monsieur Bertrand WASSIKYE, Responsable CFC, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la Commune de DIMAKO**

Lieu : Commune de Dimako

Signature de validation du Maire



Jules Tokambou Némé